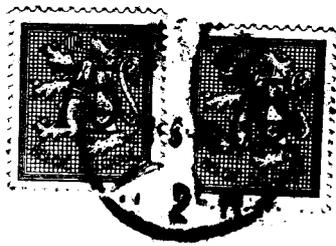


liaisons



N° 4 SOMMAIRE

- A propos des grèves du Limbourg, p.1
De la liberté d'opinion dans un pays démocratique, p.3
Grève à M.B.L.E., p.4
Le Bas-fourneau d'Ougrée, p.5
Cockerill, p.5
Charbonnages liégeois, p.7
Grève sauvage à Pilkington, p.8
A propos du syndicalisme révolutionnaire, p.10
Nos amis les bureaucrates syndicaux, p.13
La mensualisation, p.14
Dernière minute : Michelin, p.17

H. Simon

155 Allée du Pavillon

77 Dammarie les Lys

France

correspondance : j. leroi, 1, rue
d'horloz, tilleur, 4210

PERIODIQUE **5** FRANCS

5

liaisons : m.c. gilles
● B.P. 12 Ixelles 2.
1050 Bruxelles

A PROPOS DES GREVES DU LIMBOURG

Antécédents

Le 15 décembre 1969, les syndicats signaient une convention bidon avec le patronat des mines (Société Générale) ; cet accord garantissait la paix sociale pour une durée de 2 ans ; en échange les mineurs auraient 12% d'augmentation en 18 mois. On se rappellera que cet accord avait été signé sans même que les ouvriers ne soient consultés. La riposte des mineurs fut rapide ; en janvier, sans l'accord ni le soutien des syndicats, sans toucher d'indemnités de grève, les mineurs limbourgeois se lançaient dans une grève sauvage qui allait alarmer pendant 2 mois syndicats, gouvernement, et bourgeoisie belges. La répression sera vive : piquets de grève systématiquement brisés, arrestation des étudiants engagés dans la lutte aux côtés des travailleurs, pression des ingénieurs sur les mineurs étrangers, chantage gouvernemental ...

L'action spontanée des travailleurs mus par leur propre impulsion échappa toujours au contrôle syndical ; ceci marque une étape importante dans la lutte ouvrière, comme d'ailleurs l'intervention de nombreux étudiants aux côtés des travailleurs.

Sur les comités de grève qui se sont alors formés (voir LIAISONS n°2)

Le Comité Permanent du Bassin du Limbourg : issu de la mutuelle les "Amis de Zwartberg", comprenant en outre des membres et des sympathisants qui appartiennent à la Volksunie et au PLP, défendant leurs intérêts électoraux auprès de la petite bourgeoisie du bassin limbourgeois. Pour preuve, ce comité n'a fait aucun effort d'information auprès des mineurs étrangers (qui ne votent pas) ou auprès des mineurs Wallons, qui ne votent pas pour la Volksunie. L'homme fort du comité, en prenant toutes les responsabilités a, volontairement ou non, désamorcé l'esprit combatif des mineurs. Ce comité est aidé par les étudiants de la JGS, qui se considère comme l'avant-garde qui conduira le prolétariat à la révolution par son organisation et par la reconquête des syndicats.

Force des Mineurs dont l'audience est légèrement moindre, composé de mineurs de base et d'étudiants de diverses tendances qui se donnent pour tâche de diffuser les informations et d'aider à coordonner les actions d'un puits à l'autre, d'une région à l'autre. Ce comité prévoit un travail de longue haleine et de grande étendue. Il estime que c'est la structure même des syndicats qui est viciée et que leur reconquête est une perte d'énergie.

- Rappelons les réactions en chaîne qu'avaient entraînées : les grèves de janvier : grève sauvage à Michelin, Nestor-Martin, Ford-Genk, plus de dix semaines aux chantiers navals de Hoboken...

Etude des salaires

A la fin de la grève, en février, le gouvernement et les syndicats ont fait de grandes promesses pour que les mineurs reprennent le travail. Ils feraient une étude de salaires, et en juin, les mineurs seraient mieux payés. Cette étude des salaires est faite par les inspecteurs du Ministère du travail où siège l'ancien syndicaliste Major. Pour faire cette étude on choisit 20 métiers différents exercés dans les mines, et on les compare aux mêmes métiers chez Philips, Ford... Ensuite, on peut déterminer la différence de salaires des ouvriers de ces usines et des mineurs, et ce, de manière scientifique. En fait, le gouvernement peut faire ce qu'il veut de semblables études ; et les résultats sont de toute façon déterminés à l'avance entre syndicats et patrons.

Ceci contribue à faire du mineur de plus en plus un esclave de son salaire ; sous le prétexte de faire une étude scientifique, on ne tient pas compte de l'avis des mineurs. En outre, la hausse varie de catégorie à catégorie, si bien qu'on essaie de diviser l'unité des travailleurs en créant des "classes salariales" différentes.

La grève

Cette fameuse étude salariale n'était donc pas terminée en juin. Le 30 mai, la centrale des Francs Mineurs, C.S.C. convoque un congrès provincial extraordinaire. On décide de déposer un préavis de grève pour le 8 juin.

Le 31, la centrale F.G.T.B. tient un congrès semblable ; on décide aussi de déposer un préavis de grève, mais sans fixer de date précise. Gérard Slegers, chef du comité permanent, déclare soutenir entièrement l'action syndicale pour une hausse minimum de 10%.

Seul, Force des Mineurs avait continué le travail dans les mines ; dans son journal de mai, il avait essayé de lancer le mot d'ordre de 70 F. d'augmentation quotidienne, ce qui permettait d'atténuer les différences salariales entre les catégories. Ce mot d'ordre n'a pas été repris. Mais entretemps, il encourageait les mineurs au sabotage de la production, afin de préparer la lutte. En effet, les patrons essayaient de préparer un grand stock pour résister à un éventuel nouveau conflit ; en outre, certains travailleurs ont depuis longtemps dépassé le niveau de saturation de poussière dans les poumons, les accidents deviennent fréquents (deux morts entre février et juin).

Le 31 mai, Force des Mineurs lance un mot d'ordre de grève pour le 1er juin. Le délai de préparation étant trop court, la grève ne devient effective que le 1er juin au soir à Zolder, le mardi 2 à Waterschei et Winterslag, l'après-midi à Beringen. Mercredi, la grève était générale. Cette fois-ci les syndicats appuyent directement la grève ; ils ont trop peur d'être débordés. Néanmoins aux piquets de grève, nombreux sont les délégués conspués par les travailleurs.

En 4 jours, une augmentation de 10% est accordée. Ceci est incontestablement le fruit de la longue lutte de janvier-février lutte menée sans les syndicats...

Les leçons de la grève

Le caractère anti-bureaucratique de cette grève menée sans les syndicats marque une date dans le mouvement ouvrier belge. La grève de juin, de courte durée mais totale, n'est que l'aboutissement de celle de janvier. Jamais les syndicats n'ont pu contrôler le mouvement. Ceci montre bien que les ouvriers n'ont pas besoin des syndicats pour mener leur lutte. L'action spontanée des travailleurs n'obéissant à personne d'autre qu'à eux-mêmes peut être non seulement payante, mais elle prépare en outre la seule vraie lutte révolutionnaire, de tous les travailleurs.

La lutte quotidienne de tous les travailleurs permet à chacun de préparer et de créer les organes de gestion des ouvriers, les Conseils d'Ouvriers. Changer de pouvoir au profit d'un quelconque parti révolutionnaire, ne peut qu'aboutir à une nouvelle situation de domination et d'exploitation.

=====

DE LA LIBERTE D'OPINION DANS UN PAYS DEMOCRATIQUE

La scène se passe dans le bureau du chef du personnel d'une banque de la place.

L'employé, convoqué, se présente et se fait remettre son préavis de 3 mois, avec, comme motif officiel : "manque de rendement".

Il demande des explications et le chef du personnel lui dit (sans témoin, donc juridiquement inattaquable) : "D'après certains renseignements, nous avons appris que vous êtes anarchiste. Nous estimons que, moralement, vous ne pouvez rester dans la banque".

L'employé en question n'ayant jamais fait de propagande, ni rien d'autre comme activité militante à l'intérieur de sa boîte, (ce qui est peut-être une erreur) les renseignements viennent donc de l'extérieur. Devinette : qui les a fournis ? Le gagnant recevra une matraque garantie authentique (sur le crâne bien sûr).

=====

G R E V E A M . B . L . E .

Le mercredi 20 mai 1970, l'équipe 6-2 du siège de l'Herbette de MBLÉ part en grève spontanée.

Les revendications :-5 F d'augmentation à l'heure pour tous.
-la semaine de 40 h sans travail le samedi
-le contrôle des cadences.

Les travailleurs organisent leur piquet de grève. Ceux qui arrivent à 7 h 45 suivent le mouvement.

Les syndicats reprennent la grève à leur compte et promettent d'étendre la grève à tout MBLÉ. Le lendemain, ils reviennent avec la proposition suivante :

-5% d'augmentation, comprenant une compensation de 2,38% déjà prévue ; c'est loin de faire 5 F. Comme dans toute augmentation en pourcentage, les travailleurs les moins payés reçoivent la plus petite augmentation.
-une prime de 250 F
-une augmentation de la période d'adaptation en cas de changement d'atelier.

Les travailleurs devraient pouvoir atteindre le rendement 80. Le reste est remis à plus tard. L'assemblée repousse cette proposition à une écrasante majorité (85% de non)

A noter que, malgré leur promesse, les syndicats n'ont fait aucun travail d'information dans les autres divisions de MBLÉ et ils n'ont pas organisé de piquets de grève.

Le vendredi 22, nouvelle proposition :

-3 F d'augmentation (en y comprenant les augmentations reçues par certains depuis mars)
-pour les 40 h, la discussion se fera en équipe.

Tous ceux des équipes votent contre. Pour les autres, il y a 285 VOIX OUI, 185 non. Au total, 48,35 pour, 49% 12 contre. Les syndicats traduisent cela en disant que personne n'a la majorité, que il faut reprendre le travail, que les équipes constituent un problème à part.

Trois jours de grève localisée ont permis d'arracher certains avantages au patron. Mais combien aurait-on obtenu si la grève s'était étendue à tout MBLÉ ? Seulement, voilà... le syndicat ne voulait pas... il n'a rien fait pour informer ni convaincre les autres travailleurs de MBLÉ de partir en grève. Il a tenté de dissocier les travailleurs des équipes des autres. A comparer avec la lutte autonome et unitaire des mineurs du Limbourg, et avec les résultats obtenus là-bas.

LE BAS-FOURNEAU D'OUGRÉE

A la suite de l'article de LIAISONS n°3 sur "Cuivre et Zinc, où se trouvait soulevé le problème des entreprises de location de marchandise humaine, un camarade nous a fait part d'un cas semblable, du moins en ce qui concerne les méthodes d'embauche : le bas-fourneau d'Ougrée.

Celui-ci, comme le nom l'indique, est un petit haut-fourneau à usage expérimental. Son siège se trouve au Val-Benoît (Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège) et dépend du Centre National de Recherches Métallurgiques. Il s'agit d'un organisme d'utilité publique (bien que la plupart des essais qui y sont effectués soient parfaitement inutiles et ne servent qu'à justifier son existence) : il bénéficie donc de la dispense de taxes et d'autres avantages du même ordre.

Pour ce qui nous intéresse, il faut d'abord rappeler qu'il y a quelque temps, la main d'oeuvre qualifiée, composée d'ajusteurs et d'électriciens, fut licenciée, pour être remplacée par des électro-mécaniciens : voilà qui est certes plus rentable !

Enfin, pratiquant les mêmes méthodes d'exploitation que l'entreprise Pirson, le professeur Coheur, directeur du bas-fourneau et sommité internationale en sidérurgie, n'engage que des gens dépourvus de droits sociaux et par là susceptibles d'être soumis à une exploitation plus sévère.

COCKERILL

Rien de neuf en ce qui concerne les luttes autonomes des ouvriers de l'usine. Par contre, il faut dès maintenant souligner les dangers que présente une nouvelle organisation créée par quelques individus : "L'Union des Electriciens pour la promotion de la profession". Ses promoteurs ont convoqué une assemblée des électriciens de Cockerill le 6 avril dernier (80 participants). Le rapport qu'ils en firent en petit comité ne correspond que de très loin aux conclusions de cette assemblée, mais révèle à souhait leurs orientations ; nous en dégageons quatre :

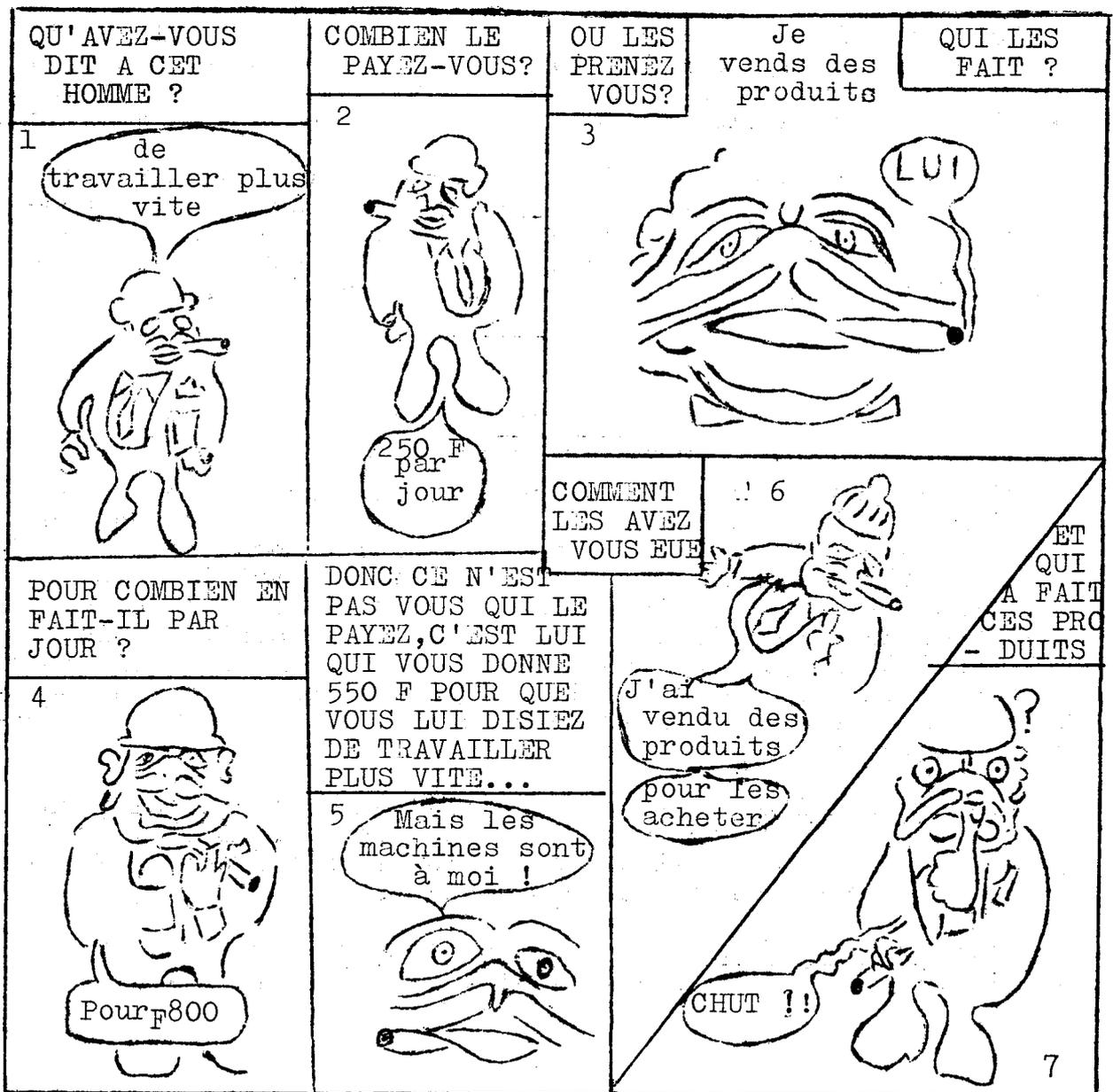
-le corporatisme : les électriciens en tant que tels, en tant que secteur à part de la classe ouvrière. D'où le fait que la F.G.T.B. ne veuille pas cautionner cet éventuel fractionnement de sa structure monolithique.

-le bureaucratisme : cette Union veut se parer de dirigeants, de statuts, de bureaux, d'assemblées plénières, etc.

-le technocratisme : on est abasourdi lorsqu'on lit que le "savoir" abstrait est une raison suffisante pour valoriser les électriciens par rapport aux ouvriers de la production. Il est aussi question de recyclage (c'est-à-dire la dernière invention du capitalisme moderne pour adapter les connaissances des exploités à une productivité sans cesse croissante).

-last, but not least, le syndicalisme : fidélité est jurée aux organisations syndicales traditionnelles et à leurs dirigeants, dont il ne saurait être question de remettre en cause les "bienfaits" (?!)

Il nous semblait urgent d'évoquer les dangers présentés par ce "groupe de pression", d'autant que son intention avouée est de se ramifier dans les autres entreprises de la région.



CHARBONNAGES LIEGEOIS

CHARBONNAGES DU HAZARD

Au siège de Micheroux, les délégués F.G.T.B. ont imposé une grève parce qu'on leur refusait le droit de regarder certains papiers de la direction. Voilà un bel exemple de la volonté de renforcer le pouvoir syndical dans l'entreprise. Rappelons qu'au moment de la grève de Colard, ces mêmes délégués firent tout pour empêcher le moindre débrayement sur le thème des 15%.

Au siège de Cheratte, une grève spontanée de 1200 mineurs a eu lieu pour s'opposer au licenciement de l'un d'entre eux.

CHARBONNAGE COLARD

Après la grève de février, les activités du Comité de grève se sont d'abord centrées sur le problème des conditions de sécurité et d'hygiène, plus déplorable dans cette mine que partout ailleurs ; le nombre de blessés sacrifiés sur l'autel de la productivité ne se compte plus. Le décès d'un mineur au charbonnage de l'Espérance, dû à la non-observance des règles élémentaires de sécurité (les berlines circulaient au changement de pause) fut l'occasion pour déclencher une campagne sur ce sujet à Colard. Quelques tracts furent distribués.

Mais ces activités furent éclipsées par des discussions interminables sur le sort des licenciés à la suite de la grève : Le comité s'occupait uniquement de ce qui n'aurait dû être qu'une activité-parmi d'autres. Du côté de la base, la grève lancée à la suite du premier licenciement ne fut absolument pas suivie. Cette affaire fut prise en charge par le Syndicat Libéral et les palabres juridiques durent toujours.

Le Comité de grève fut peu à peu désaffecté par les mineurs et ce, semble-t-il, pour trois raisons majeures :

-le manque d'intérêt pour les activités de fait peu intéressantes.

-les monologues défaitistes du "président de fait" pendant la grève (cf LIAISONS n°3)

-la séance d'information du syndicat libéral, lors d'une réunion du comité, où des dirigeants vinrent faire de la propagande pour leur chapelle, cristallisant l'ennui des dernières réunions.

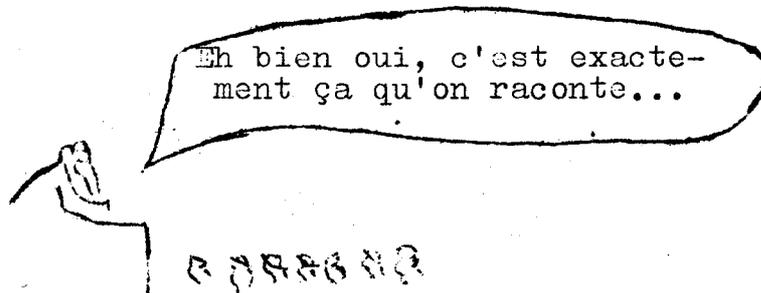
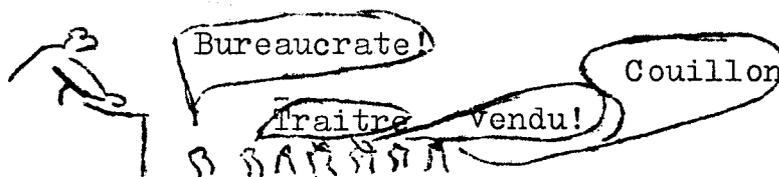
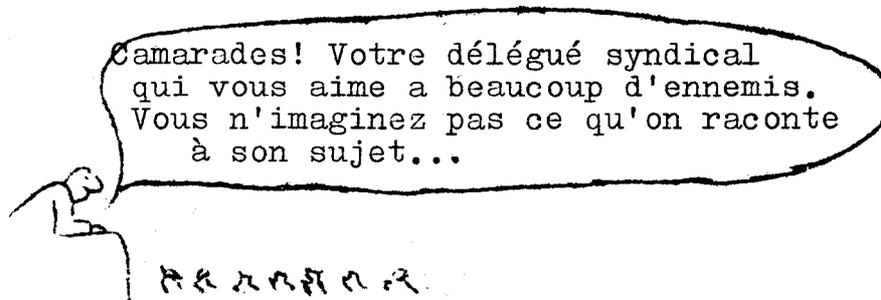
Le Comité mourut de sa belle mort après les vacances de Pâques (qui furent le prétexte pour sauter 3 réunions successives et ainsi démobiliser les derniers participants). Peu après, à l'annonce du licenciement de l'un des leurs, très actifs pendant la grève, les mineurs turcs occupèrent les bureaux et menacèrent de faire sauter toutes les installations de la mine à la dynamite. Le licencié fut réintégré sur le champ.

GREVE SAUVAGE A PILKINGTON

Une grève sauvage a éclaté aux verreries Pilkington (St Helens, Lancashire) en Angleterre, le vendredi 3 avril, les ouvriers réclamant une augmentation de 2 shill. 6 p. (soit environ 15 FB) par heure. Après un meeting, les travailleurs se mirent d'accord pour réclamer une augmentation d'environ 1975 F par semaine.

Pilkington est la plus grosse compagnie privée de Grande-Bretagne, et l'un des plus gros trusts d'Europe et du monde ; elle domine toute l'industrie de St Helens depuis plus d'un siècle, ainsi que ses ouvriers, encore qu'un mécontentement latent y existe depuis des dizaines d'années, et qui vient enfin de se faire jour.

La grève est devenue totale le vendredi 10, et s'est déroulée tout-à-fait en-dehors du syndicat qui l'a désavouée (il s'agit du GMWU, la General and Municipal Workers Union). Il faut dire que le sort de ce syndicat est étroitement lié à celui de la compagnie. Si les grévistes remportent la victoi-



re, c'en est fini du GMWU à St Helens, ce qui ne manquerait pas d'avoir des répercussions dans tout le pays. Ce syndicat est absolument vendu aux patrons. Dans les dernières années, il a signé plus de 300 accord avec la direction, accords qui excluaient toute possibilité de grève de la part des membres de la GMWU.

La grève a été largement soutenue par les ouvriers de Ford, Leyland, Kraft, Vauxhall, les dockers et les ouvriers du bâtiment, qui ont donné de l'argent et ont aidé à former les pickets, malgré un énorme déploiement de forces de police;

Le gouvernement a poussé le cynisme jusqu'à ouvrir une enquête sur les "dessous" de cette grève, elle doit être menée par John Wood, professeur de droit à l'Université de Sheffield, conservateur notoire et actif, qui a participé aux propositions anti-syndicales, et se montre particulièrement agressif envers tout ce qui est à gauche. Nul doute que le résultat de l'enquête ne soit aussi défavorable aux ouvriers de Pilkington qu'il ne l'a été pour la grève des ouvriers de la Triumph Liverpool en 1969...

Il faut signaler que les usines de St Helens fabriquent du verre spécial, entre autres celui qui est utilisé pour les pare-brise des automobiles, et qu'elles détiennent le monopole absolu de la production verrière en Angleterre, ce qui rend cette grève pénible à la fois pour les patrons de l'industrie verrière et pour ceux de l'industrie automobile.

Ceci explique pourquoi Pilkington (dirigée par le Baron Harry Pilkington dont la famille fait la loi à St Helens depuis plus d'un siècle, et qui est aussi un des directeurs de la Banque d'Angleterre, et Juge de Paix à St Helens... Disons-nous que parmi ses associés, on en trouve un au conseil de la Banque de Westminster, un à la English Electric (aussi en grève) un autre président des magistrats de Prescott, et un qui représente l'empire de St Helens au conseil universitaire de Liverpool ?) pourquoi, disions-nous, Pilkington a jugé bon d'importer, pour sortir d'embarras, par avion, du verre pour automobiles d'Allemagne, de Hollande, et de BELGIQUE. Va-t-on faire des ouvriers belges de l'industrie verrière des briseurs de grève ?

(d'après des informations communiquées par des camarades de Big Flame, 78 Clarendon Road, Wallasey, Cheshire, England)

Un camarade ouvrier chez Renault nous a envoyé la lettre qui suit. Nous avons cru devoir la publier, bien qu'il s'agisse d'une conception militante élaborée, parce que nous pensons qu'elle exprime clairement ce que beaucoup de travailleurs pensent confusément - et nous y avons joint une réponse, parce que nous pensons qu'il y a beaucoup d'objections à faire à cette conception.

Bases del sindicalismo revolucionario

Tenemos a la clase obrera situada dentro de un contexto que forma parte de su miserable et injusta existencia, miseria económica, miseria moral y miseria intelectual ; el problema que toda persona consciente se puede plantear a si misma es saber :

1) como se puede despertar el potencial revolucionario de las masas ?

2) Por que medios se puede impulsar el motor que termine con la esclavitud salarial ?

A mi parecer, el sindicalismo revolucionario de orientación libertaria, podría ser el punto de partida sobre el cual la clase obrera contribuyera a la transformación social, cabe citar como ejemplo la labor desarrollada por el anarcosindicalismo español que por medio de la organización confederal C.N.T. contribuyó a la formación del pensamiento anarquista.

Pensamiento que contribuyó a desarrollar una nueva forma de vida y de organización económica por medio de la colectivización en España, si esto fué posible es porque anteriormente al despertar anárquico, existió el sindicato y existieron los ateneos, donde los obreros iban a ampliar sus conocimientos literarios, sociológicos, técnicos, etc, porque una cosa es cierta, a la clase obrera no se le moviliza o se la educa por medio de periódicos en los cuales se revaloriza el pensamiento acrata, una ética-moral-filosófica tan basta y profunda como es el anarquismo no puede ser comprendida por aquellos que no están capacitados para ello.

Es por medio de la lucha diaria, lucha que debe desarrollarse bajo dos aspectos, el primero económico y el segundo moral, que se puede educar hacia una toma de consciencia a la clase obrera.

Yo presento a continuación lo que puede ser un programa de un sindicato a concepción libertaria :

1) el sindicalismo revolucionario basándose en la lucha de clases, tiende a unir los trabajadores manuales e intelectuales dentro de organizaciones económicas de combate que luchen por la liberación del doble yugo del salario y del estado, su finalidad consiste en la reorganización de la vida social sobre la base del comunismo libertario.

2) El sindicalismo revolucionario es enemigo de todo monopolio económico y social, y erige contra la política del Estado y partidos, la organización económica del trabajo oponiendo al gobierno del hombre por el hombre, la gestión administrativa de las cosas. No es por consiguiente su finalidad la conquista de los poderes políticos, pero sí la abolición de toda función estatal en la vida de la sociedad.

3) La doble finalidad del sindicato revolucionario a cumplir es : primero proseguir la lucha revolucionaria por el mejoramiento económico, social e intelectual de la clase obrera ; la segunda educar a las masas para hacerlas aptas a poder gestionar el proceso de producción y distribución y a una toma de posesión de todos los elementos de la vida social.

4) El sindicato revolucionario se opone a toda tendencia centralista del Estado, el centralismo es la organización según la cual las partes bajas de la sociedad se segregan a las tituladas superiores, abandonando en manos de una minoría la reglamentación de los asuntos de la comunidad, convirtiendo al individuo en automata dirigido; es por ésta razón que el sindicato revolucionario orienta su concepción social en una amplia organización federalista, es decir, la organización de abajo arriba, la libre unión de todas las fuerzas sobre la base de intereses comunes, usando como punto de decisión la libre asamblea.

5) El sindicato revolucionario rechaza toda actividad parlamentaria y toda colaboración con los organismos legislativos, porque el sufragio más libre no puede hacer desaparecer las contrariedades que existen en el seno social.

6) El sindicato revolucionario rechaza todas las fronteras políticas nacionales, arbitrariamente creadas y declara que el nacionalismo sólo es la religión del Estado moderno, tras la cual se disimulan los intereses materiales de las clases poseedoras.

Synthèse

Le camarade estime que le syndicalisme révolutionnaire à tendance libertaire peut être un bon moyen de réveiller le potentiel révolutionnaire des masses et de mettre fin à l'esclavage salarial. Il prend pour exemple la CNT, et expose ce que pourraient être les bases d'un syndicalisme révolutionnaire :

1) unir travailleurs manuels et intellectuels pour réorganiser la vie sur des bases anarcho-communistes.

2) s'opposer à tout monopole économique et social, travailler à l'abolition de toute fonction de l'état dans la vie sociale.

3) poursuivre la lutte révolutionnaire pour le développement économique, social et intellectuel de la classe ouvrière; éduquer les masses pour les rendre aptes à gérer leur propre existence.

4) s'opposer à tout centralisme étatique, et promouvoir l'organisation à la base.

5) repousser toute activité parlementaire ou législative.

6) abolir le nationalisme, mur qui dissimule les intérêts des classes possédantes.

Réponse

Pour qui se souvient que les syndicats furent en leur temps des organismes de lutte contre les gouvernements, il est tentant de voir dans le syndicalisme révolutionnaire le moyen de renverser le capitalisme. Certes, des syndicats sans affiliation politique, gérés par les producteurs eux-mêmes, autonomes (pour éviter le centralisme), dont la coordination serait assurée par des commissions sans pouvoir de décision, dont les délégués ne seraient mandatés que pour la période strictement nécessaire, non rémunérés pour ces tâches et sans pouvoir de décision, seraient sans doute plus conformes aux intérêts des travailleurs que les syndicats que nous connaissons. Reste à savoir si un tel syndicalisme est souhaitable, et surtout, s'il est possible. Nous ne le pensons pas.

Les syndicats actuels sont un rouage essentiel du système capitaliste. Ils participent à la planification tant au niveau de l'état qu'à celui des entreprises en y présentant juste les revendications qu'ils jugent nécessaires pour contenir l'esprit de lutte des travailleurs. Une fois qu'ils se sont mis d'accord avec leurs "partenaires sociaux", ils imposent à la base l'accord intervenu. Leur tâche principale est de maintenir les salaires dans des limites raisonnables (pour la bourgeoisie) et de détourner toute lutte vers des objectifs inoffensifs ou utiles aux patrons. La bureaucratisation et la centralisation des syndicats n'est pas un acte de malveillance : les syndicats ont simplement été conduits à suivre le mouvement de concentration et de planification du capitalisme, et ils ont placé leurs négociations à des niveaux de plus en plus élevés.

L'autre cause de la bureaucratisation est la permanence des organisations syndicales. La démocratie réelle n'est possible que si tous sont intéressés. Or il est pratiquement impossible que tous s'intéressent à l'activité syndicale en-dehors des périodes de lutte. C'est le moment où les délégués s'installent dans leur rôle, qui devient permanent à son tour ; ils s'isolent rapidement de la base, acquièrent un sentiment de supériorité, une mentalité élitiste, l'impression qu'ils sont seuls à comprendre les problèmes et à pouvoir les résoudre ; leurs fonctions d'intermédiaires auprès du gouvernement ne fait que renforcer ce sentiment, et rapproche leurs intérêts de ceux des classes dominantes.

Ces tares se trouvent en germe dans toutes les formes d'organisations syndicales, même si elles se veulent révolutionnaires. En général, une organisation syndicaliste révolutionnaire permanente est destinée à rester extrêmement minoritaire, et glisse dans le sectarisme et même le mépris des masses jugées

"amorphes", "bêtes", etc... Son effort ne pourra guère être qu'inefficace et même nuisible : car la seule chose qu'une organisation de ce genre pourrait inculquer à la masse est de se fier à une minorité agissante et de lui obéir en tout. Nous n'y tenons pas ; nous pensons que l'état d'esprit, la conscience révolutionnaire ne naît pas d'une sorte d'endoctrinement, même "libertaire", mais par l'expérience même, dans la pratique des luttes et de leur radicalisation.

Si une organisation syndicale révolutionnaire acquérait une certaine ampleur, la première période de calme des luttes la voueraient au réformisme ou à l'amenuisement. Ainsi de la CGT française d'avant 1914, pourtant inspirée par le syndicalisme révolutionnaire, et qui sombra dans la collaboration à la guerre. Et si la férocité de la droite espagnole n'a pas laissé le choix à la CNT, nous avons vu ses principaux dirigeants se rallier à la politique d'entente avec la bourgeoisie républicaine et même participer au gouvernement, au moment même où les masses espagnoles lançaient un vaste mouvement d'autogestion et d'autodéfense unitaire, sans étiquette politique ou syndicale.

Nous pensons que seule l'organisation des ouvriers à la base, qui prennent en main leur sort, au moment de la lutte, est seule valable, car seule elle permet une véritable démocratie.

=====

NOS AMIS LES BUREAUCRATES SYNDICAUX

On a bien peu parlé - et moins encore dans la presse dite de gauche - de cette affaire de fraude fiscale dans laquelle étaient impliqués des dirigeants de la CISL (confédération syndicale internationale dont fait partie la FGTB).

Sans vouloir emboîter le pas à une certaine presse de droite qui n'a pas encore compris à quoi servaient les bureaucrates syndicaux, et que ce service mérite bien un bon salaire, on peut toujours noter que l'un de ces personnages avait touché, en 66, 429.000 F d'appointements (et qu'il n'en avait déclaré que 334.000). Ce n'est pas mal pour un "défenseur" de la classe ouvrière.

"Vlan" (16 avril 1970), dont nous tirons l'information, ajoute : "Quant à M.Louis Major, qui est devenu ministre depuis les faits incriminés, il n'a même pas jugé utile de venir témoigner en faveur de ses anciens collègues. Et personne n'a pu l'y contraindre, un ministre n'étant jamais soumis à ce genre de formalités.(...) Quoi d'étonnant qu'après pareille péripétie, les travailleurs de Flandre et de Wallonie ne manifestent à l'égard des syndicats qu'une confiance très mitigée ainsi qu'en témoignent certaines grèves récentes, qui se sont déroulées sans ces syndicats et même contre eux ?" Mais n'y aurait-il pas d'autres raisons finalement plus importantes?

LA MENSUALISATION

L'article qui suit est une synthèse faite par l'un de nos camarades d'une analyse parue dans "Luttes de classes" (Bulletin du G.L.A.T. Adresse : Michel Dauphin, 4, rue Clavel, 75, Paris 19ème). L'intérêt présenté par les conclusions tirées de cette mesure au goût du jour explique que nous ayons voulu les diffuser rapidement. Nous ne présentons donc pas les éléments qui nous auraient permis d'adapter cette analyse à la situation propre à la Belgique, et que nous n'avons pas eu le temps de réunir.

Une chose au moins apparaît avec évidence : le point 2.a) est propre à la société française, où sont innombrables les jeunes qui ne peuvent trouver un emploi à la mesure de leurs qualifications au sortir de leurs études techniques. Ceci n'entame d'ailleurs pas la possibilité de généralisation des remarques dégagées par nos camarades français.

De plus, on peut d'ores et déjà prévoir les difficultés créées par la mensualisation dans nombre de ménages ouvriers, par le fait qu'ils devront subsister 3 semaines de plus avec le salaire d'une semaine (il suffit de se souvenir des mêmes difficultés connues par les fonctionnaires de l'Etat lorsqu'il y a quelques mois, l'Etat décida de les payer après leur mois de travail, ce qui les fit vivre pendant deux mois sur le salaire d'un mois). Par contre, les capitalistes bénéficieront pendant ce temps d'un capital en circulation qui ne sera pas négligeable.

Nous souhaitons donc que tous ceux qui ont des critiques et des éléments à apporter le fassent, afin que s'entame une discussion profitable sur le sujet.

Enfin, le point 4 -NOTONS AU PASSAGE- de l'article est l'expression de l'opinion de ce camarade et n'a pas recueilli l'approbation de tous les camarades qui participent à la rédaction de DIAISONS. Aussi souhaitons-nous également que s'entame un débat sur les points qui y sont soulevés.

Les capitalistes, par la voix de leurs représentants les dirigeants de l'Etat, essaient par tous les moyens de détourner les travailleurs de la lutte de classe et de leur faire oublier que l'exploitation qu'ils subissent augmente sans cesse. En général, ces tentatives faites pour les amadouer, comme par exemple la soi-disant participation aux bénéfices des entreprises, se terminent dans l'indifférence générale. De nouvelles opérations de charme sont alors étudiées : la dernière qui vient d'être offerte, c'est la mensualisation.

En France, on parle de mensualisation des salaires. En Belgique, on parle de mensualisation du "salaire garanti" en cas de maladie ; la mensualisation du salaire tout court ne va pas tarder. Examinons un peu la chose :

1. QUI EST-CE QUI SERA MENSUALISE ?

Aujourd'hui, 6 à 7% seulement des ouvriers seraient payés au mois. Souvent on les appelle techniciens... Tous les horaires ne seront pas mensualisés, et tous ne le seront pas immédiatement. Cela se fera par tranches, et suivant les critères d'ancienneté et de qualification. En fonction de ces critères, quelque 60% seulement des travailleurs seraient mensualisés. Une conséquence désastreuse pour les travailleurs saute aux yeux : diviser les travailleurs, et pis encore, dresser les uns contre les autres mensuels et horaires, en offrant aux uns des avantages qu'"ILS"refusent aux autres.

2. QUELS PROFITS LE CAPITALISME TIRERA-T-IL DE LA MENSUALISATION ?

Différentes raisons porteraient les entreprises à opter pour la mensualisation. En voici quelques-unes :

a) Besoin de personnel : les entreprises visent à garder leur main d'oeuvre hautement qualifiée dont il y a pénurie en ce moment.

b) réservoir de main d'oeuvre : les avantages que comportait la mensualisation, par les métiers de bureau, porte les jeunes à s'orienter vers les métiers de bureau ; tendance qui à la longue, priverait la production de travailleurs qualifiés et empêcherait le développement du capitalisme. Ce que les Sages (c'est ainsi que les capitalistes appellent leurs larbins intellectuels) nomment un obstacle au développement d'une société industrielle dynamique.

c) Economique : le travailleur ne gagnerait pas plus, mais il trouverait dans la mensualisation des garanties supplémentaires de sécurité. Assuré d'être payé régulièrement et mieux garanti contre la menace de licenciement, le travailleur utilisera plus facilement le crédit, s'endettera davantage, consommera plus ; et comme dans les grands pays capitalistes (USA, Allemagne, Japon), le travailleur s'enchaînera un peu plus au capitalisme.

d) concentration du capital : par la mensualisation seraient défavorisées les entreprises employant beaucoup de main d'oeuvre, et surtout des jeunes et des femmes, comme dans le textile. En un mot : les entreprises mal équipées en machines. En conséquence, il est à prévoir que certaines entreprises, les moins rentables, vont devoir disparaître, accentuant ainsi la concentration du capital en même temps que se créeront des points de chômage.

Remarques

Jusqu'à présent, un faible pourcentage de travailleurs bénéficiaient de la mensualité. Sous cette forme, il a été longtemps considéré comme un instrument privilégié entre les mains du capitalisme.

Aujourd'hui, les capitalistes, considérant que les avantages sont dépassés par les inconvénients dans le fonctionnement du système dans son ensemble, ils décident de remettre la chose en cause, la récupèrent et facilitent son évolution.

3. CONCLUSIONS

La mensualisation est une bonne chose à partir du moment où elle offre plus de sécurité aux travailleurs. La mensualisation est une très mauvaise chose à partir du moment où -elle détourne l'attention du travailleur de la lutte des classes.

-elle divise les travailleurs (horaires-mensuels)

-elle enchaîne un peu plus le travailleur au capitalisme.

4. NOTONS AU PASSAGE :

Que pour qu'il y ait promotion de la classe ouvrière, il faudrait entre autres :

a) augmenter la scolarité et surtout la qualité des cours pour les jeunes.

b) 6 heures de travail par jour : cela permettrait aux jeunes d'aller aux cours du soir, de s'instruire, de pratiquer du sport, de penser, et aux parents de s'occuper de leurs enfants.

c) toutes les initiatives permettant aux travailleurs de mieux se situer dans le monde changeant qui est le nôtre, et de déterminer davantage leur vie.

=====

GREVE CHEZ MICHELIN

Les ouvriers de chez Michelin sont partis en grève le matin du vendredi 12 juin. Voici la genèse de l'affaire. Les syndicats avaient proposé une nouvelle convention entre patrons et syndicats, pour une durée de deux ans. Le referendum qui s'ensuivit eût pour résultat de manifester le refus de 65% des ouvriers, qui ne veulent accepter qu'une convention d'un an. A la suite de quoi, les syndicats reprirent les négociations ; ils revinrent d'ailleurs, le mercredi 10, avec la même proposition, ce qui prouve à quel point ces conventions sont importantes pour les patrons, qui désirent prévoir et planifier production, frais salariaux et prix pour une période suffisamment longue.

Un nouveau referendum est proposé. Beau referendum, dans le style de ceux dont on croyait que de Gaulle avait l'exclusivité. Le referendum pose deux questions : acceptez-vous la conventions ? Ou bien la refusez-vous et voulez-vous faire grève ? Une seule réponse possible, oui ou non. Joli dilemme, alors que les travailleurs veulent refuser la convention, mais continuer à négocier ! En outre, ce referendum se fait par convocation individuelle dans le bureau du chef (normalement, un tel referendum doit être précédé d'une Assemblée générale ; il est à noter qu'aux Forges de Clabecq et à Caterpillar, les ouvriers ont refusé de se plier au vote secret). La majorité des travailleurs n'y participe pas.

Le vendredi 12, à 4 heures du matin, le Comité ouvrier de Michelin décide de débrayer. 600 ouvriers occupent l'usine. C'est alors que 6 membres du Comité ouvrier (2 Belges, l'un affilié à la F.G.T.B., l'autre à la C.S.C., et 4 étrangers) reçoivent leur préavis de licenciement. Nous communiquons ci-dessous la teneur de la lettre de licenciement qu'ils reçurent par recommandé :

Monsieur,

"Ce 12/6/70, vous avez cessé volontairement votre travail sans y être autorisé. D'autre part, vous avez incité et fait pression sur les autres ouvriers de l'usine pour qu'ils cessent le travail. Après sommations, vous avez refusé de reprendre le travail.

Votre attitude perturbant la bonne marche de l'entreprise, nous nous voyons dans l'obligation de mettre fin ce jour à

votre contrat, moyennant paiement d'une indemnité de rupture correspondant à un préavis de 14 jours.

Recevez, Monsieur, mes salutations
Sté Am. Bel. du Pneumatique
Michelin.

Une nouvelle revendication s'ajoute donc à la première, obtenir que soient réintégrés ces six ouvriers. Samedi matin, une centaine de travailleurs espagnols se sont rendus auprès des dirigeants syndicaux pour leur demander des explications sur leur attitude à l'égard de la grève de Michelin. Il leur a été rétorqué que, puisque le referendum n'avait pas été accepté, cela prouvait que la grève était le fait d'une minorité entraînée par des meneurs.

Quoi qu'il en soit, la grève continue, malgré l'opposition des syndicats qui déclarent que la grève reste un mouvement sauvage, et les manoeuvres patronales appuyées par la presse (comme le prouve certain passage du communiqué du Comité ouvrier, qui a été transmis à l'agence Belga, à la R.T.B. et au journal "Le Peuple", et que voici :

"Le Comité ouvrier et les travailleurs de l'usine Michelin poursuivent l'occupation de l'entreprise. Celle-ci est totalement arrêtée depuis vendredi à 4 heures du matin. Les travailleurs déclarent qu'ils ne reprendront le travail qu'après la réintégration de leurs six camarades licenciés arbitrairement et l'obtention d'une convention d'un an. Le Comité ouvrier de Michelin dénonce énergiquement les informations mensongères fournies par la direction et diffusées par le journal Le Peuple, informations selon lesquelles de l'essence et du pétrole auraient été répandus dans l'usine et selon lesquelles ce fait aurait motivé les six licenciements. Les travailleurs qui occupent l'entreprise savent ce qu'ils font et refusent d'ailleurs toute action provocatrice.

N.B. Pour l'article Michelin du n°3 de LIAISONS, nous avons reçu certaines critiques concernant notre interprétation du rôle du Comité de Grève. Il est évident que certaines informations sont de seconde main et de ce fait sujettes à des erreurs. Toute mise au point des participants aux faits mentionnés sera la bienvenue et paraîtra dans le prochain numéro.

=====

QUI ECRIT LIAISONS ?

Pour les premiers numéros, un groupe défini de quelques personnes écrit les articles. Ce qu'il ne faut pas, c'est que LIAISONS devienne un organe semblable à la majorité des revues d'extrême-gauche où des pontifes de la révolution, d'une secte bien précise, pissent de la copie à longueur d'année.

Les colonnes de LIAISONS sont ouvertes aux groupes, comités d'action, de grève, etc... issus de la base, et qui veulent, sans être noyautés par une secte, exprimer leur point de vue, diffuser une information ou un communiqué.

Tout camarade isolé, ne faisant pas partie du groupe initial, et qui possède des informations sur une grève, sur une intervention arbitraire de la police, ou tout autre sujet intéressant la situation sociale, peut se mettre en rapport avec nous, nous envoyer un article et nous aider à en rédiger un.

Le fait que cette revue paraisse en français ne doit pas empêcher les camarades flamands ou étrangers d'y participer. Seul le manque de moyens nous empêche de sortir ce journal en plusieurs langues, mais on peut y passer des articles en flamand ou en toute autre langue. Les camarades qui le demandent peuvent recevoir 10, 20 exemplaires (ou plus) pour la diffusion.

Tous les textes rassemblés dans LIAISONS doivent être considérés comme une base de discussion. Nous recevrons avec plaisir toute critique, objection, observation.

Informations : nous tentons de mettre dans les mains des travailleurs des informations qui peuvent être utiles dans la lutte quotidienne.

Liaisons : nous tentons de mettre en contact les individus ou petits groupes dont les expériences doivent être rapprochées ou confrontées pour gagner en efficacité.

LIAISONS Abonnement minimum d'un an : 50 F. Tout soutien supplémentaire est le bienvenu.

CORRESPONDANCE M-C Gilles, B.P.12, Ixelles 2, 1050 Bruxelles
ou Jacques Leroi, 1, rue d'Horloz, 4210 Tilleur

BASE DE DISCUSSION.

L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes.

La transformation radicale de notre société ne peut se faire que par un mouvement révolutionnaire du prolétariat. Les autres catégories socio-économiques et les mouvements de révolte qui en sont issus jouent un rôle d'appoint dans la mesure de leur exploitation par le capitalisme.

L'expérience des organisations traditionnelles de la classe ouvrière, partis et syndicats, montre qu'elles ne sont que des éléments de stabilisation et de conservation du régime d'exploitation. Les bureaucraties syndicales servent d'intermédiaire sur le marché du travail, elles utilisent les luttes ouvrières pour des buts politiques, elles sont des auxiliaires de toute classe dominante dans un état moderne. D'autre part et depuis toujours le système parlementaire n'est que le paravent des oligarchies et des bureaucraties privées ou d'Etat.

Les soi-disant partis et avant-gardes révolutionnaires, qui se prétendent seuls détenteurs de la conscience de classe et de la voie vers la révolution, et qui reproduisent la distinction traditionnelle entre dirigeants et dirigés, ne peuvent aboutir au maximum qu'à une nouvelle situation de domination et d'exploitation ne modifiant en rien les rapports de production.

Nous estimons, quant à nous, que l'avènement d'une société nouvelle sera l'oeuvre de l'ensemble des travailleurs, qui créeront eux-mêmes leurs propres organes de décision, les Conseils Ouvriers, assumant ainsi directement la responsabilité de leur lutte.

Les Conseils Ouvriers sont l'émanation directe du pouvoir ouvrier, les délégués élus se trouvant sous le contrôle immédiat et permanent de l'ensemble des travailleurs.

Dans cette optique, "Liaisons" se définit comme un regroupement de camarades, aux fins d'information mutuelle et de liaison entre les travailleurs qui veulent coordonner leur lutte. "Liaisons" se solidarise avec l'action de groupes analogues dans d'autres pays.

Notre regroupement n'entend tomber ni dans l'activisme ni dans l'intellectualisme, en dissociant travail pratique et travail théorique. Car aucun aspect de la réalité sociale n'est indépendant de son ensemble. Aussi le rôle de ses publications sera-t-il de diffuser des informations à tous les niveaux, des articles de combat, des analyses de situations et des études théoriques.

Editeur responsable: J. DE SMET, 12, rue de l'Artichaut, 1040-Bruxelles.
(pas de correspondance, s.v.p.)

LIAISONS

MC GILLES, BP 12, IXELLES 2 - 1050 Bruxelles
J. LEROI, 1, rue d'Horloz, Tilleur 4210